

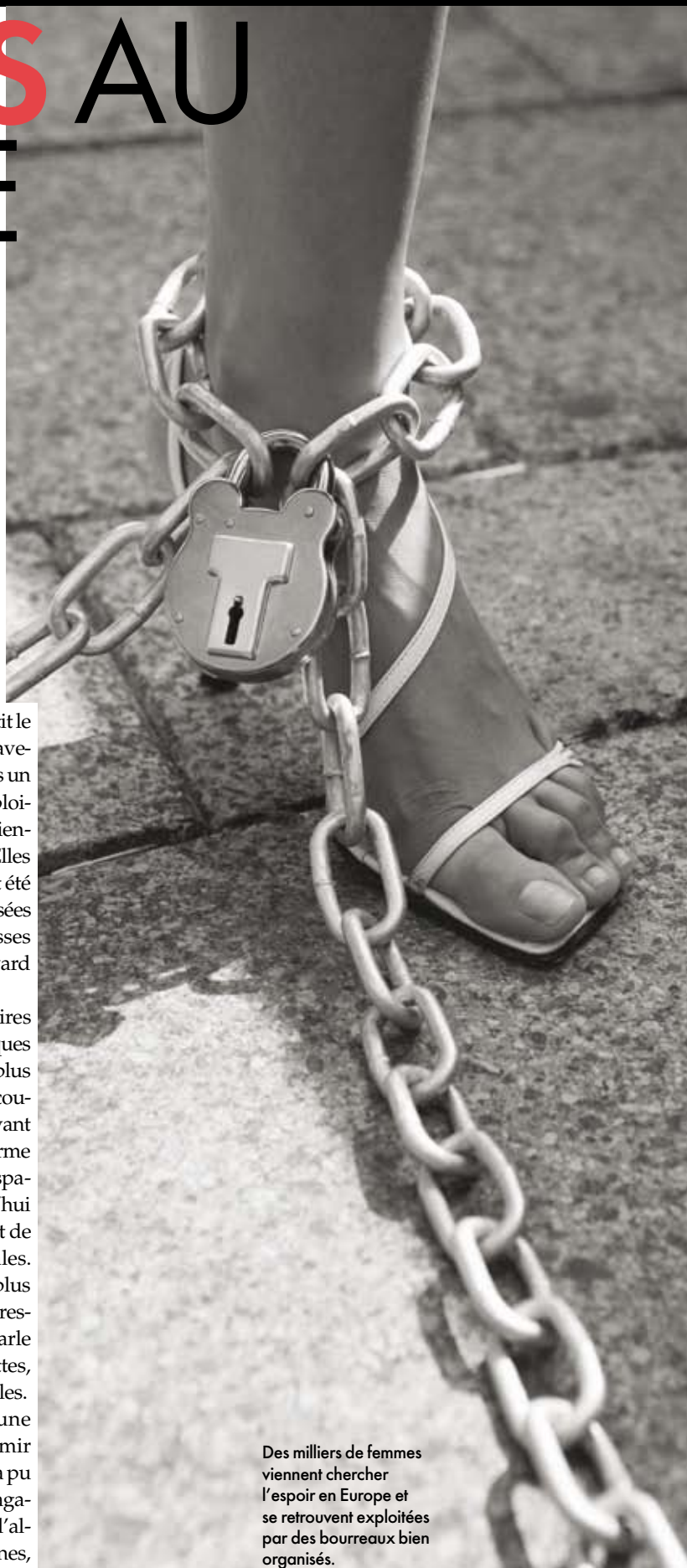
ESCLAVES AU CŒUR DE L'EUROPE

En juillet dernier, à l'hôtel Conrad, c'est une quinzaine de domestiques qui sont libérées du joug de cinq princesses arabes. Esclaves domestiques dans les ambassades ou prostituées de force dans des studios clandestins, près de 700 000 femmes dans le monde sont directement concernées par le trafic d'êtres humains. Enquête menée de Bruxelles à Genève, siège des Nations unies et symbole des Droits de l'homme.

Bruxelles, juillet 2008. La tension est forte lorsque la police investit le quatrième étage de l'hôtel Conrad, prestigieux établissement de l'avenue Louise, où cinq princesses des Émirats arabes séjournent depuis un an. En trois heures, c'est dix-sept domestiques qu'elle libère de l'exploitation. Les victimes sont de nationalité marocaine, égyptienne, syrienne, indienne, irakienne, philippine, indonésienne ou soudanaise. Elles ont toutes en commun la misère de leur pays d'origine qu'elles ont été contraintes de quitter, de gré ou de force. Cette misère qui les a poussées à accepter un travail sous-payé, séquestrées par de riches princesses oisives, qu'on a sans doute pu croiser dans les boutiques du boulevard de Waterloo tout proche.

Arrivées en Belgique sans plus de considération que de vulgaires bagages à main, de manière quasi clandestine, ces esclaves domestiques n'ont pas eu d'autre choix que d'accomplir les tâches ménagères les plus ingrates. Dormant à huit dans une chambre (parfois même dans les couloirs de l'hôtel), soumises à une violence verbale incessante, ne pouvant quitter le cinq étoiles qu'une fois par mois, elles symbolisent une forme d'esclavagisme que les États contemporains pensaient avoir fait disparaître. Alors qu'on capturait les esclaves d'autrefois, ceux d'aujourd'hui se recrutent, s'exploitent, s'assujettissent, leurs bourreaux profitant de leur vulnérabilité et du phénomène des migrations internationales. Les réseaux criminels se professionnalisent et opèrent de manière plus subtile, de sorte qu'ils attirent moins l'attention des médias et des responsables politiques. Et les chiffres ne cessent d'augmenter : on parle aujourd'hui de 2,45 millions de victimes à travers le monde. Muettes, soumises et terrorisées à l'idée de témoigner, par peur des représailles.

Dans le cas du Conrad, c'est pourtant grâce au courage d'une des employées au service de la princesse Hamda, veuve de l'émir Muhammed Khalid Al Nahyan, et de ses quatre filles, que l'affaire a pu éclater au grand jour. Après avoir pris la fuite « sans passeport, ni bagages, ni vêtements », Jamila est restée cachée quelque temps avant d'aller consulter une avocate. Elle confie : « J'étais responsable des cuisines,



Des milliers de femmes viennent chercher l'espoir en Europe et se retrouvent exploitées par des bourreaux bien organisés.

ESCLAVES AU CŒUR DE L'EUROPE

ALICE, 22 ANS, TOGOLAISE EXPLOITÉE SEXUELLEMENT

« J'étais serveuse dans un bar lorsque j'ai rencontré un jeune Italien dont je suis tombée amoureuse. Un jour, il m'a proposé de l'accompagner en Suisse pour que l'on se marie. Orpheline, je n'avais plus de famille et je rêvais de partir, de quitter mon pays pour avoir une vie plus décente. Il m'a payé le billet et je l'ai suivi. Très vite, je me suis retrouvée piégée, enfermée à la campagne, sans savoir exactement où j'étais. Là, il m'a confisqué mon passeport et m'a contrainte à me prostituer pour rembourser mon voyage. Il m'a "livrée" à des soi-disant amis. Cela a duré plusieurs mois, puis j'ai réussi à m'échapper. Je suis sortie dans la rue, complètement démunie. C'est alors que, voyant ma détresse, un homme a appelé un taxi qui m'a emmené à l'hôpital de Genève. Comme j'étais enceinte, je vomissais tout le temps. J'ai choisi de subir une interruption de grossesse. Puis j'ai été recueillie par une association qui m'a hébergée dans son foyer réservé aux femmes victimes de violences. Au début, j'étais incapable de parler. J'ai passé six mois à ne pas pouvoir m'exprimer sur ce sujet, ni sur mes conditions de vie. Cela fait maintenant trois ans que je réside au foyer et si aujourd'hui je me sens toujours fragilisée, je reconstruis petit à petit ma vie. J'ai obtenu le statut de victime selon la LAVI (loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions), passé un diplôme à l'Alliance française et viens de commencer des études d'informatique. Cela me donne confiance en l'avenir. Je reconnais que j'ai été très naïve de croire aux promesses de cet homme, mais beaucoup de filles sont dans mon cas. Il est indispensable de les informer. Pour cela, je me suis investie, avec une association, à la préparation de prospectus qui seront distribués dans les pays où l'on recrute des filles, comme cela a été mon cas. »

« Si la victime est en situation irrégulière, elle a droit à quarante-cinq jours de réflexion avant de porter plainte »

je travaillais jour et nuit pour 500 euros par mois. Je n'avais droit qu'à trois heures de sommeil par nuit. » D'autres domestiques, qui avaient essayé de fuir avant elles, ont été rattrapés par les gardes du corps de la famille princière. Jamila, après avoir été entendue par les responsables de la section traite des êtres humains de la Police fédérale, a obtenu le statut de victime. Recueillie par l'association Pag Asa (ce qui signifie « espoir », en philippin), elle ne souhaite pas retourner au Maroc, par peur des représailles. « Beaucoup de victimes ont peur de porter plainte », confie Heidi De Pauw, directrice de l'association. « C'est pourquoi une victime, si elle est en situation irrégulière – ce qui est le cas de la majorité – a droit à une période de quarante-cinq jours de réflexion pour porter plainte. Si elle décide de passer devant la justice, alors nous pouvons lui obtenir un titre de séjour de trois mois, qui peut être prolongé jusqu'au jugement. Pendant ce temps, nous recevons les victimes dans notre maison d'accueil, où elles sont prises en charge socialement, psychologiquement, économiquement et juridiquement. »

L'affaire du Conrad a fait scandale, mais malgré une inculpation pour traite d'êtres humains, les princesses ont regagné Abu Dhabi sans trop de difficultés. Rares sont en effet les condamnations qui aboutissent. Les peines d'emprisonnements sont trop souvent avec sursis, et les victimes ne reçoivent qu'un maigre dédommagement. Constat encore plus désolant lorsqu'il s'agit de missions diplomatiques. Les ambassadeurs, gros consomma-

teurs d'esclaves domestiques, restent protégés par l'immunité diplomatique, et le service du protocole des Affaires étrangères se retrouve impuissant, comme ce fut le cas de nombreuses fois pour l'ambassade des Émirats arabes. « Lorsqu'il n'y a pas de sévices physiques visibles, c'est leur parole contre celle des victimes », affirme Heidi De Pauw. « Comment alors prouver qu'il y a exploitation ? Les services de police ne peuvent ni pénétrer dans les ambassades, ni dans la résidence du diplomate. » Si l'article 41 stipule que tout diplomate est contraint de respecter les lois du pays d'accueil, il n'y a aucun moyen officiel de les y obliger juridiquement. D'après le CCEM (Comité belge contre l'esclavage moderne), 20 % des cas d'esclavage recensés relèvent du monde diplomatique. Les associations témoignent de femmes enfermées dans des placards, contraintes de s'enfuir pieds nus dans la rue pour échapper à leurs bourreaux.

À Genève, siège des Nations unies et de nombreuses missions diplomatiques, on connaît bien le problème. Si le chiffre des victimes a été multiplié par cinq depuis 2002, l'Office fédéral de la police estime que 1 500 à 3 000 personnes en Suisse sont victimes de cette criminalité en Suisse. Des chiffres bien en dessous de la réalité, puisque bon nombre de victimes ne peuvent pas être identifiées.

Pour sensibiliser l'opinion publique, l'association locale Trafficked a décidé de profiter l'été dernier de l'Eurofoot 2008

ESCLAVES AU CŒUR DE L'EUROPE



« Les condamnations aboutissent rarement, surtout lorsqu'il s'agit de missions diplomatiques »

pour entamer une large campagne d'information. Elle a ouvert une ligne d'écoute gratuite et confidentielle pour les exploités du travail domestique. Aussi peut-on lire en grand sur les affiches placardées dans les rues de la Cité de Calvin: « On m'a forcée à me prostituer. » Ou encore: « J'étais nourrie, logée, piégée et exploitée. Si vous pensez que quelqu'un est victime de traite d'êtres humains, appelez le 0800 20 80 20. » Un message qui a fleuri également dans les transports en commun, sous forme de dépliant rédigé en six langues. Une initiative rendue possible grâce au secteur privé qui s'est mobilisé pour financer la campagne.

C'est Graziella Zanoletti, elle-même issue de l'immigration italienne, ayant connu la vulnérabilité de cette condition, qui est l'initiatrice de ce projet. Sensible aux droits humains, cette femme dynamique est à la tête d'une entreprise de location de voitures de luxe. Sans tabou, elle ose proclamer haut et fort que la traite des êtres humains n'est pas uniquement une « affaire de prostitution ». « Oui, les nouveaux esclaves existent! Dans les ambassades, mais aussi dans les familles suisses, il ne faut pas se leurrer, ce n'est pas réservé à la Thaïlande. C'est parce que la traite des êtres humains se confine souvent à la sphère privée, donc protégée des regards et isolée socialement, qu'on a tendance à ne pas la remarquer. Genève est un lieu de transit. Alors n'ayons pas peur d'informer, de mobiliser. Je dois reconnaître que le message est plutôt bien passé, puisque même de grands hôtels de luxe, qui auraient plutôt tendance à fermer les yeux, ont décidé de se rallier à notre cause en posant nos affiches dans leurs couloirs. »

Il faut dire qu'au même moment où a éclaté l'affaire du Conrad à Bruxelles, la Suisse était sous le choc, en apprenant l'arrestation à Genève de Hannibal Kadhafi, fils du dirigeant libyen.

FLAVIA, 29 ANS, BRÉSILIENNE D'AU PAIR À BONNE À TOUT FAIRE

« J'ai vu une annonce dans un journal de Rio pour être jeune fille au pair dans une famille belgo-brésilienne à Bruxelles. Après un premier contact, on m'a dit que je m'occuperais de deux enfants en bas âge et que pendant mes heures libres, la famille prendrait en charge mes cours de français. Le salaire était bien supérieur à ce que je pouvais espérer au Brésil. L'offre était donc alléchante, mais il fallait que je paie mon billet d'avion, eux se chargeant du visa. Lorsque je suis arrivée en plein hiver, je n'avais rien de chaud à me mettre, mais qu'importe, puisqu'au début je n'ai pas pu quitter la maison. Je devais non seulement m'occuper des enfants (ils étaient quatre et non deux!), mais aussi du ménage, des repas, des lessives, et cela sept jours sur sept... Les enfants étaient difficiles, capricieux et tyranniques avec moi. Je dormais dans la chambre des plus petits, sur un matelas en mousse. Je n'osais rien dire, sinon les parents me réprimandaient. Ils m'ont pris mon passeport. Bien sûr, j'ai pensé m'enfuir, mais pour aller où? Ne parlant pas français, je ne connaissais personne en Belgique et je n'avais jamais eu de contacts avec la communauté brésilienne de Bruxelles. La police? Chez nous, elle est corrompue, elle est du côté des riches et non des servantes. J'avais peur aussi qu'elle ne me renvoie au Brésil. Comme j'avais emprunté de l'argent pour mon billet, je n'osais pas rentrer au pays les poches vides. Ensuite, ça a été, en plus des insultes, des coups de la part de la mère, qui trouvait toujours quelque chose à me reprocher. Au bout de deux mois, ils m'ont laissé sortir pour aller chercher les enfants à l'école. C'est une maman d'élèves qui parlait portugais qui s'est inquiétée de mon allure et m'a accueillie chez elle. Je ne suis plus rentrée chez mes patrons. Oui, je pense porter plainte, mais pour l'instant, j'ai besoin de reprendre confiance. Dans les gens. Et dans la vie. »

C'est dans le luxe aseptisé de l'hôtel Président-Wilson que lui et sa femme ont violemment frappé et séquestré leurs deux domestiques nord-africains qui ont décidé de porter plainte. Arrêté par la police genevoise puis, relâché sous caution de 300 000 euros, Kadhafi ne va cesser de demander des excuses à la Suisse. L'affaire frôle l'incident diplomatique grave, puisqu'en représailles, la Libye menace de stopper ses exportations de pétrole, engage des sanctions économiques et emprisonne deux citoyens helvétiques. Le fait divers se transforme en cauchemar diplomatico-judiciaire, si bien que la plainte des deux domestiques est finalement retirée. L'affaire est close. Une fois de plus, on semble avoir privilégié l'entente diplomatique au détriment du droit humain.

Dans son livre consacré aux esclaves domestiques, la journaliste belge Inge Ghijs, qui a mené un an d'enquête sur le sujet, conclut: « La seule façon de faire changer ces pratiques, c'est de dénoncer, sensibiliser, ouvrir les yeux aux gens afin qu'ils ne tolèrent plus tout cela. C'est comme ça que nous pourrions mesurer notre civilisation. En protégeant ces gens sans droits, ces invisibles, nous pouvons prouver que la civilisation n'est pas qu'une simple couche de vernis. »

VINCIANE MOESCHLER

— Pour plus d'infos : Pag-asa (24h/24h), 02 511 64 64. www.pag-asa.be
— À lire : « Esclaves domestiques », de Inge Ghijs, Éditions Luc Pire.